

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1314

Subvention à l'EACPV (Entr'aide des Amis des Chats et des Pigeons des Villes).

Direction de l'Ecologie Urbaine

**Rapporteur** : M. SECHERESSE Jean-Yves

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015-1314 - SUBVENTION A L'EACPV (ENTR'AIDE DES AMIS DES CHATS ET DES PIGEONS DES VILLES). (DIRECTION DE L'ECOLOGIE URBAINE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Entr'aide des Amis des Chats et des Pigeons des Villes (EACPV) apporte depuis plusieurs années son concours à l'intégration de la présence animale en ville et participe au maillage social dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. L'animal constitue souvent pour ces personnes le seul lien qui les relie à la société.

Par ces actions de terrain, elle contribue à mieux intégrer les animaux dans le milieu urbain et constitue des relais d'information vers les possesseurs d'animaux en les incitant à un comportement civique. En outre, l'Association supporte la charge financière de la stérilisation des animaux dont elle souhaite partager la responsabilité avec ces personnes souvent âgées.

Ces actions sont complémentaires des missions de police sanitaire dont le Maire est investi. Elles permettent une « humanisation » de la prise en charge du problème de la prolifération des animaux en ville et jouent un rôle social dans l'intégration des animaux et dans la prise en charge de la prophylaxie sanitaire.

Ces missions spécifiques viennent en complément de la vocation des Associations de protection animale en matière de lutte contre les mauvais traitements aux animaux et les actes de cruauté.

Aussi, il vous est proposé le principe d'une subvention de 1 000 € à cette Association au titre des missions précitées.

Oui l'avis de la commission Sécurité, Déplacements, Voirie ;

**DELIBERE**

1 – Une subvention de 1 000 € est allouée à l'Association Entr'aide des Amis des Chats et des Pigeons des Ville (EACPV).

2 – La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, article 6574 fonction 112, ligne de crédit 41140, Programme SANTEPUBL, Opération ANIMO.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. Y. SECHERESSE